

Nouvelles locales du mardi 24 février 2015

@rib News, 24/02/2015 | Politique - Une commission mise en place par Jacques Bigirimana et Rwaswa Agathon [Photo de gauche à droite] pour étudier les contours de la réconciliation et de la réunification du FNL vient de sortir son rapport. En effet, composée de 17 personnes en raison de 8 du côté de Jacques et 9 du côté de Rwaswa, elle a décidé que le président du parti soit Rwaswa Agathon et que son vice soit Jacques Bigirimana. Les deux devraient se consulter pour compléter le comité et convoquer ce dimanche 1er mars, une réunion en assemblée générale qui devrait statuer sur ces nouveaux organes et se prononcer sur le candidat de ce parti aux élections de 2015.

Le secrétaire général du FNL du côté de Jacques Bigirimana qui dirigeait cette commission a affirmé que ces conclusions sont issues d'un consensus entre tous les 17 membres de cette commission et qu'elles engagent les deux responsables de ce parti (Rwaswa et Bigirimana). Emmanuel Miburo annonce également que celui qui s'opposera à ces mesures saura par la suite où se diriger et sera considéré comme un ennemi du parti et de sa réunification et sera traité en conséquence. Il estime que la commission est souveraine et tant donné qu'elle a été nommée par les deux protagonistes. [rtr/isanganiro/bonesha/rpa/rtnb] - Le président du FNL reconnu par le ministre de l'intérieur fait savoir qu'Emmanuel Miburo n'a plus la qualité de faire de telles déclarations puisqu'il a déjà été suspendu par ce parti depuis ce lundi. Jacques Bigirimana précise que son secrétaire général a été reconnu coupable de fautes graves et de trahison du parti FNL. Admettant que les négociations continuent pour aboutir à la réunification effective de ce parti, il fustige toutefois le fait qu'elles aient déjà abouti à un tel compromis. Selon lui, les conclusions des rencontres n'ont pas été sanctionnées par des procès-verbaux et les responsables (lui et Rwaswa) n'ont pas contresigné ces conclusions, et cela montre à suffisance qu'il s'agit d'une initiative personnelle d'Emmanuel Miburo. Le patron reconnu par le ministre de l'intérieur précise qu'il peut devenir vice-président de ce parti ou même un simple membre s'il s'avère nécessaire dans l'intérêt du parti. Il demande que les Banamarimwe restent calmes et leur annonce le processus de réunification continue. [rtr/isanganiro/bonesha/rpa/rtnb] - De son côté, le secrétaire général du FNL estime que Jacques Bigirimana n'a pas la prérogative de le destituer de ses fonctions. Emmanuel Miburo affirme que comme Jacques Bigirimana, il a été élu par l'assemblée générale et que c'est bien elle qui est habilitée à annoncer que Jacques Bigirimana n'a même pas le droit de se désister au vu des conclusions de cette commission même si elles ne lui sont pas favorables. Il ajoute par ailleurs que c'est bien lui qui les a envoyés et qu'ils lui donnaient chaque jour le rapport des activités. Selon lui, c'est l'intérieur du FNL qui est en jeu et non l'intérieur personne donc que Jacques Bigirimana doit accepter la décision de cette commission afin de ne pas se retrouver considéré comme ennemi du parti et de la réconciliation et par la suite écarté de ce parti par les Banamarimwe.

[rtr/isanganiro/bonesha/rpa] - Le président du FNL indépendant trouve que la décision consensuelle de la commission de dialogue est salutaire puisqu'elle sauvegarde tout le moins les intérêts du parti FNL. Rwaswa Agathon voit que ceux qui sont contre cette décision ne sont pas les amis du parti et leur conseille de se choisir un autre parti de leur choix qui leur va bien ou de choisir la réunification du parti et de laisser le processus continuer. Il fait savoir que le choix est libre et personnel et que l'essentiel est que ceux qui veulent la réunification sont là malgré les actions contraires de ceux qui ne le veulent pas. Il interprète l'attitude de Jacques Bigirimana comme un sabotage visant à déstabiliser la coalition RANAC dont fait parti le FNL indépendant. Il affirme que ce dernier a même déjà entamé d'approcher les dirigeants de cette coalition afin qu'ils écartent Rwaswa Agathon. Il estime pourtant que la victoire finira toujours par triompher.

[rtr/isanganiro/bonesha/rpa] | Sécurité - Le sénat burundais a adopté l'avant midi de ce mardi le remplaçant du général Godefroid Niyombare à la tête du service national des renseignements burundais. Il s'agit du général Etienne Ntakirutimana dit Steve. Un Hutu, originaire de la commune Bukinyanya de la province Cibitoke, il est âgé de 43 ans et est marié. Après qu'il ait déserté l'Université du Burundi suite à la crise, il fut combattant respectivement du PALIPEHUTU FNL et du CNDD-FDD avant d'intégrer les forces de défense et de sécurité après les accords de cessez-le-feu. Il a occupé différentes fonctions surtout au sein de l'armée où il travaillait jusqu'aujourd'hui comme commandant-major général des forces armées. Il est réputé être proche du président Nkurunziza. Les sénateurs demandent de travailler sérieusement pour redorer l'image de ce service qui a été ternie par ses précédents. Ils ont aussi demandé à ce qu'il travaille pour le compte du pays et plus particulièrement de ce service dont il sera chargé au lieu de travailler pour le compte d'une seule personne ou d'un groupe de personnes. Cette candidature a ainsi été adoptée à l'unanimité par la chambre haute du Parlement burundais. [rtnb/rtr/isanganiro/bonesha/rpa] - Le porte-parole du service national des renseignements admet qu'il y a eu une correspondance adressée par ce service au président de la République avant la destitution du général Godefroid Niyombare. Toutefois, il ne reconnaît pas le contenu de la correspondance diffusée les différents milieux du pays comme la presse. Il trouve que la copie de la correspondance dont dispose les journaux n'est pas conforme à celle que ce service a adressée au président de la République. Il affirme que cette correspondance n'avait pas pour but de demander à Pierre Nkurunziza de ne pas briguer un troisième mandat à la tête du pays. Il assure également que cette correspondance n'est qu'un rapport comme les autres que ce service adresse à la présidence de la République. Il assure aussi que la destitution de Niyombare ne doit pas avoir pour origine cette correspondance. Selon lui, le président de la République destitue et nomme qui il veut, quand il veut et dans un poste qu'il veut et cela est dans ses attributions constitutionnelles.

[rtnb/isanganiro/bonesha/rtr/rpa] | Justice - Les organisations de la société civile burundaise ainsi que les organisations des professionnelles des journalistes ont décidé ce mardi de poursuivre l'observation du mardi vert. Selon ces organisations, le mouvement va continuer jusqu'à ce que la justice soit faite pour les trois saurs tuées sauvagement à Kamenge en septembre dernier. De plus, selon Maître Armel Niyongere, le fait que Bob Rugurika ne peut pas franchir les frontières du pays est perçu comme s'il était encore en prison. Il estime aussi que le fait que Pierre Claver Mbonimpa ne peut pas franchir les limites de la ville de Bujumbura montre bien qu'il est lui aussi encore en prison. Ainsi, ils estiment qu'ils vont continuer à lutter pour que ces différentes situations soient levées par ceux qui en ont la

compétence dans l'intérêt de la justice. Il voit que lors que les vrais assassins ne sont pas sanctionnés pour leurs fait nombre de victimes continue de gonfler. [rpa/bonesha/isanganiro/rtr] - Le principal accusé dans l'affaire d'assassinat des trois religieuses de la paroisse Kamenge vient de passer sa première nuit au centre neuropsychiatrique de Kamenge dit "Chez Le Gentil" pour des raisons médicales. Selon le directeur de ce centre qui est allé lui-même le prendre ce lundi à la prison centrale de Mpimba, cela fait suite à la demande du procureur de la République en mairie de Bujumbura qui avait écrit une correspondance lui demandant de faire une expertise médicale sur ce suspect. Frère Hypolyte Manirakiza précise que Christian Claude Butoyi va subir des examens pour connaître son état de santé et cela doit se faire alors qu'il est hébergé au même centre pour qu'il soit suivi de près. Il admet toutefois qu'une situation psychique et psychologique, son état de santé mentale laisse persister des doutes. Il demande d'attendre pour que les médecins de ce centre produisent leur rapport qui peut être attendu dans un mois. Il assure qu'ils vont faire leur travail puisqu'ils en ont les moyens et le savoir-faire. Selon des informations en provenance de ce centre, le suspect pense qu'il est à cet endroit pour avoir volé un téléphone portable. [rtr/isanganiro/bonesha/rpa/rtnb] - Les avocats de défense dans ce dossier saluent une telle mesure de faire un examen médical sur la personne de Christian Claude Butoyi. Selon Maître Ildephonse Congera, ils ne peuvent que pousser un ouf de soulagement après qu'ils l'aient demandé à maintes reprises mais en vain. Mais, il trouve qu'il y a lieu de douter sur les résultats de cette expertise médicale. Selon lui, une telle mesure est ordonnée par le directeur général de la santé publique après une correspondance lui adressée par le procureur. Il estime que c'est l'autorité sanitaire saisie qui nomme une commission composée de trois médecins qui doivent faire cette expertise d'une manière collégiale. Ainsi, il doute de la crédibilité d'un rapport médical qui sera établi par un seul médecin et affirme qu'ils n'attendent pas grand chose de cette [rtr/isanganiro/bonesha/rpa] - L'APRODH trouve que l'incarcération de Christian Claude Butoyi est un moyen de causer la vérité sur l'assassinat des trois religieuses de la paroisse Kamenge en septembre dernier. Le président de cette organisation de la société civile burundaise affirme qu'il y a une personne qui, au lendemain du triple meurtre, a été attrapée avec un téléphone de l'une des victimes ainsi que la clé de la maison dans laquelle elles vivaient, mais qui en liberté et vaque normalement à ses activités. Il ajoute que cette clé a été testée et qu'elle a ouvert la maison celle que possédait Christian Claude Butoyi n'a pas pu ouvrir la porte puisqu'elle était fautive. Pierre Claver Mbonirukwe peut donc que cette personne soit kidnappée ou tuée pour faire disparaître les preuves de ce carnage. Il demande la prise en considération de tous les éléments pouvant conduire aux vrais assassins et de protéger les indices des faits. [rtr/isanganiro/bonesha/rpa] - Le Gouvernement L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) s'insurge contre le projet du gouvernement burundais de céder la place où se trouvait l'ancien marché central de Bujumbura à une société de droit chinois. Le président de cette association de la société burundaise précise que la période d'exploitation de cette place est de 50 ans et que même ceux qui possèdent des places autour de cette place devraient déguerpir. Gabriel Rufyiri trouve qu'il s'agit d'un sale projet qui cache pas d'irrégularités et qui est préparé en cachette sans consulter la population qui est en le premier bénéficiaire. Il trouve ailleurs que ce projet inscrit dans le cadre des autres qui sont initiés pour que les dirigeants actuels qui sont en partance aient de l'argent pour mettre dans leurs poches avant de partir. Il estime par ailleurs que l'assemblée nationale devrait être dissoute puis qu'elle ne fait rien pour contrôler ces agissements du pouvoir qui risque de vendre tout le pays au profit d'un groupuscule de personnes. Ces autres dossiers sont entre autre la prospection des hydrocarbures et de minerais qui vient d'être accordée à des sociétés chinoises par décret présidentiel. Il s'attarde par ailleurs sur l'hégémonie des sociétés chinoises sur les autres et y sent une odeur de malversation économique. [isanganiro/rpa/bonesha/rtr]